Vol. LI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 7 JUIN 1922 — No. 29

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce ————————— 50 sous

ANNONCE LEGALES

1ère insertion, parligne .... 12 sous
Chaque insertion subséquente 8. sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
...é par A. GAUVIN
...ue Provencher
SAINT-B... E · MANITOBA
Té... 1235

LE JUBILE SACERDOTAL DE MGR GROUARD, O. M. I., VICAIRE APOSTOLIQUE DE L'ATHABASKA

Nos lecteurs liront avec plaisir le texte de l'adresse qui fut présentée le 1er Juin dernier à l'occasion du jubilé sacerdotal, 60e anniversaire de prêtrise de Sa Grandeur Mgr Grouard, O. M. I. Nous l'empruntons à "L'Union d'Edmonton".

A SA GRANDEUR MGR EMILE GROUARD, O. M. I.
EVEQUE D'IBORA
Vicaire Apostolique de l'Athabaska

Monseigneur,

Depuis le 3 mai 1862, jour où vous fûtes ordonné prêtre par Mgr Taché, à Boucherville, jusqu'au retour de cette même date en cette année 1922, bien des âmes ont reçu de vos mains les sacrements et bénédictions qui sanctifient, recueilli de vos lèvres les paroles de vérité, qui éclairent, consolent et fortifient. Du haut du ciel, comme des extrémités de l'horizon, toutes ces âmes, dans un élan unanime de piété et de reconnaissance sont ici présentes aujourd'hui pour chanter avec nous le cantique de l'action de grâces. Et ce cantique d'action de grâces, nous voudrions l'exprimer en leur nom et au nôtre, en parcourant rapidement cette magnifique page que vos soixante ans d'apostolat ont ajoutés à l'histoire héroïque de l'Eglise de Dieu.

L'oeuvre de Dieu, dans l'extrême-nord, s'accomplit dans des circonstances très spéciales, Ce n'est pas en consultant les registres des baptêmes, des mariages ou de fondations que l'on peut mesurer le travail accompli. Ici, plus que partout ailleurs peut-être, apparaît le prix d'une âme pour un coeur d'apôtre. Pour visiter un malade, administrer un mourant, faire un baptême, bénir un mariage, instruire quelques chrétiens, ce sont parfois des centaines de milles qu'il faut faire, au milieu de souffrances et de fatigues sans nom. Chaque missionnaire du Nord pourrait prendre à son compte le récit des voyages du grand Apôtre des Nations, le grand voyageur de Jésus-Christ.

Lorsque, Monseigneur, encore tout jeune prêtre, vous entrepreniez à pied, presque tout le temps, ce voyage de 8345 kilomètres, lorsque deux fois pour vous rendre au chapitre général de la Congrégation des Oblats, vous parcouriez les 1500 kilomètres qui séparent la mission Providence de St-Albert, lorsque, au nom de Mgr Faraud, vous faisiez la visite de l'immense vicariat d'Athabaska-Mackenzie, lorsque vous conduisiez le R. P. Antoine, Visiteur Général jusqu'au Cercle Polaire, lorsque vous entrepreniez le voyage du Yukon-Alaska, et nous ne parlons pas de vos visites pastorales à travers vos missions: vous avez parcouru plus de kilomètres qu'il y a d'âmes dans toute l'immensité de vos missions: et cependant c'était bien là une oeuvre gigantesque d'apostolat.

Pour assurer le succès des missions, il fallait construire églises, écoles, couvents, résidences de misionnaires. Et voilà que des scieries mécaniques s'établissent dans divers centres, utilisant les forces motrices de nos rivières. Pour effectuer les transports, faire communiquer entre elles les différentes missions, deux bateaux à vapeur, construits à grands frais, entreprennent de longues navigations apostoliques. Dans les districts les plus fortunés, on réussit à faire mûrir du blé qui se transforme en farine sur place, grâce à des moulins, pour ainsi dire, tirés du néant. Mais pour toutes ces constructions, il fallait de l'argent, il en fallait beaucoup. Vous souvenez-vous, Monseigneur, de cet étrange mendiant, prince de l'Eglise, qui par deux fois entreprend le voyage de Québec et de la France pour demander la charité? Et que faut-il admirer le plus de cet Evêque tendant la main ou de la générosité de la province de Québec et de la mère-patrie qui donnent sans compter pour ces missions lointaines et inconnues?

Mais pendant ces voyages, ces travaux, ces constructions, que devenaient les âmes? Peut-on sauver les âmes avec des constructions matérielles? Il n'y a pas que la parole et l'administration des sacrements, qui sauvent et sanctifient. Notre Seigneur a racheté le monde par sa passion et sa croix. Eh bien, ces travaux et voyages, fatigues apostoliques, sont comme la passion et la croix du missionnaire.

On apprécie une chose dans la mesure où l'on souffre pour elle. La souffrance ne donne-t-elle pas la mesure de l'amour? Oh! comme vous avez dû les aimer, Monseigneur, toutes ces âmes pour lesquelles vous avez enduré tant de souffrances apostoliques.

Il est cependant un côté plus merveilleux encore dans cet apostolat du Nord; c'est qu'il a été, et reste encore, dans la plupart de ces régions inhospitalières, sans la moindre perspective de compensation humaine. Sans parler des répugnances naturelles que doit vaincre tout civilisé au contact de cette vie primitive des aborigènes du Nord, il est un fait navrant, mais un fait irrémédiable, c'est que ces tribus, loin de prospérer, marchent vers une extinction fatale et prochaine. Eh bien! tant de travaux, tant de peines, tant de constructions, dans de telles conditions, cela suppose un esprit de sacrifice absolu, qui n'attend rien du côté de la terre. Tous ces travaux, toutes ces peines, comme tous ces mérites ont été vôtres, Monseigneur, avant votre élévation à l'épiscopat. Mais depuis que vous avez été élevé au rang de prince de l'Eglise, ils l'ont été doublement, car sans rien retrancher à votre vie de missionnaire, vous y avez ajouté la responsabilité du premier pasteur. Un Evêque du Nord est autant de fois missionnaire qu'il y a de prêtres sous sa juridiction. Nous devons cependant faire une mention spéciale des faits les plus saillants de votre épiscopat: le rôle considérable que, à la demande du gouvernement Canadien, vous avez joué auprès de la Commission chargée de préparer la construction du chemin de fer, qui devait relier Edmonton avec les postes du Nord: la part considérable que vous avez prise avec le légendaire Père Lacombe dans le contrat passé entre les Indiens et le Gouvernement Fédéral: la fondation de plusieurs missions, couvents et écoles. Les progrès et l'extension des oeuvres demandaient la création d'un nouveau vicariat. A votre demande le Souverain Pontife séparait le Mackenzie et le Yukon, confiés au zèle de Monseigneur Breynat, nommé Vicaire Apostolique. Sous votre vigoureuse impulsion, le district immense de la Rivière La Paix a été ouvert à la colonisation. C'est là une oeuvre dont l'importance future peut dépasser toutes les prévisions et toutes les espérances. En tout cas, dès maintenant, nous pouvons dire que c'est là une oeuvre magnifique qui constitue une étape décisive dans l'histoire du Nord-Canadien.

En votre personne, Monseigneur, l'apôtre est doublé d'un linguiste, d'un savant et d'un artiste. Pour évangéliser les populations différentes de votre immense vicariat, vous avez appris leurs langues ou leurs dialectes à la perfection. Compositeur, imprimeur, relieur, vous avez publié des livres qui sont devenus une prédication continuelle.

Mais toutes ces langues apprises n'ont pas atteint en vous la pureté de votre belle langue maternelle, qui coule de votre plume et de vos lèvres, comme de la plume et des lèvres d'un académicien.

Par la connaissance précise des régions que vous avez traversées vous avez pu enrichir la géographie et rendre des services très appréciés à des sociétés savantes de Paris. Pendant les deux années de convalescence que vous avez dû passer au pays natal, vous avez pu perfectionner votre talent pour la peinture et maintenant, dans la plupart des églises de votre vicariat, nous pouvons admirer des peintures qui parlent à l'âme et rappellent aux fidèles les vérités de notre foi.

Votre carrière, Monseigneur, tient du prodige. Mais ce qui nous plaît davantage encore en vous, c'est votre coeur resté jeune sous les glaces de l'âge, c'est votre bonté rayonnante qui gagne toutes les sympathies.

Merci à Dieu à qui nous devons cette occasion de pouvoir vous témoigner les sentiments de notre coeur. Merci à vous, Monseigneur, de tout le bien que vous avez fait à tant d'âmes. Merci au nom de l'Eglise, au nom de notre patrie canadienne. En vous, nous saluons et remerçions cette phalange d'admirables apôtres qui, sous vos ordres, ont fait ce pays ce qu'il est maintenant. Merci aux religieuses incomparables qui ont secondé votre apostolat, partagé vos sacrifices pour procurer à nos enfants le bienfait d'une éducation chrétienne. En vous nous saluons et remerçions la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, dont vous avez réalisé si fidèlement la devise parmi nous. Formé à l'Ecole des Taché, des Faraud, des Grandin, vous avez fait revivre leurs vertus et continué leurs travaux. L'évangélisation de l'Ouest, l'établissement de l'Eglise Catholique dans toute cette vaste contrée est bien le travail des Oblats. Sans doute l'avenir nous réserve bien des surprises, mais c'est là une chose que nous ne saurions jamais oublier. En vous nous saluons l'apostolat français. On a pu reprocher à la France officielle d'avoir abandonné le Canada, mais la France religieuse, par ses missionnaires, par ses communautés religieuses, a fait ici une conquête autrement durable et autrement profonde au nom de Jésus-Christ.

Il nous resterait à dire les sources profondes où l'apostolat va puiser sa sève. Mais c'est là un sanctuaire sacré au seuil duquel doivent s'arrêter les profanes.

Il est cependant une chose dont nous, Citoyens de Grouard, sommes particulièrement fiers. C'est d'appartenir à une ville qui porte votre nom, et qui le portera toujours, pour rappeler aux générations futures, celui qui a été pour toute cette région, le grand instrument de Dieu et de ses bénédictions fécondes.

Et maintenant, Monseigneur, il nous reste à formuler un souhait. Que vos jubilés épuisent le symbolisme des métaux précieux? Que Dieu ajoute des rubis et des diamants à la couronne qu'il vous réserve au Ciel.

Vos Paroissiens de Grouard.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES ET LES AUTRES

La "Revue Dominicaine" de mai 1922 publie une intéressante et importante réponse, de M. l'abbé Edmour Hébert, à cette question: "Quelle est l'attitude des syndicats catholiques à l'égard des non-catholiques? (L. G.)."

Notons d'abord, écrit l'abbé Hébert, que le syndicalisme catholique est né de la volonté de l'Eglise. "Quant aux associations ouvrières, dit Pie X, dans sa lettre Singulari quadam, celles-là méritent une approbation sans réserve et doivent être regardées comme les plus propres à assurer les intérêts vrais et durables de leurs membres, qui ont été fondées en prenant pour principale base la religion catholique et qui suivent ouvertement les directions de l'Eglise." En s'unissant pour la protection de leurs droits dans des syndicats confessionnels, les ouvriers catholiques ne font qu'obéir au pape et suivre les prescriptions de l'Eglise. Plus que cela: ils usent d'un droit que leur reconnaît la nature. C'est à l'ouvrier, en effet, qu'il appartient de choisir la forme d'organisation qu'il croit la plus propre à la sauvegarde de ses intérêts.

Ceci dit, rappelons le status des non-catholiques établi par nos règlements. Il nous aidera à mieux comprendre l'attitude des syndicats catholiques à l'égard des non-catholiques. Aux termes de la constitution, les non-catholiques sont admis au sein des syndicats catholiques à titre de membres-adjoints. Ils participent à tous les avantages des syndicats, mais ils ne sont pas éligibles aux charges. Les syndicats catholiques sont des associations confessionnelles. Ils ont été fondés en vue de permattre aux ouvriers catholiques de se grouper sur un terrain conforme à leurs aspirations nationales et religieuses. Ils ont pour objet d'harmoniser les activités syndicales avec les principes de la morale catholique. Ils visent à étendre jusque dans l'organisation ouvrière le principe si fécond de la confessionalité. Par ailleurs, ils reconnaissent aux ouvriers non-catholiques le droit de se syndiquer dans des unions conformes à leur croyance. Ils estiment même que le jour où les non-catholiques auront leurs organisations propres, un pas immense aura été fait pour assurer le succès du mouvement ouvrier nettement canadien.

Toutefois, comme plusieurs années s'écouleront avant que les non-catholiques ne soient organisés dans des associations de leur profession religieuse, les syndicats catholiques, mûs par le sentiment de la fraternité chrétienne, ont voulu établir, entre temps, un modus vivendi qui assure toute la protection nécessaire aux ouvriers non-catholiques avec lesquels ils sont en contact au travail. On dira peut-être: Les membres adjoints ne sont pas éligibles aux charges?—Soit. Mais qui pourrait s'en plaindre? A-t-on jamais songé à mettre à la tête de l'Université de Montréal un non-catholique ou à la présidence de l'Université McGill un catholique? A moins de cesser d'être ce qu'il est, de manquer à la plus élémentaire logique, le syndicat catholique ne peut accepter comme officiers les hommes d'une autre croyance. Au reste il faut admettre que la position de membre-adjoint est plutôt anormale et transitoire. Car, d'après nos règlements, les non-catholiques, quand ils ont atteint un certain nombre, doivent se former en section distincte et autonome. Ils ont alors leurs propres officiers et tiennent régulièrement leurs assemblées. Le syndicat de métier se divise ainsi en deux sections, dont l'une, catholique, pour les travailleurs catholiques et l'autre, non-catholique, pour les employés non-catholiques. Des relations harmonieuses et cordiales s'établissent entre les deux sections. Chacune se développe suivant ses aspirations et se dirige d'après des principes conformes à sa foi. Mais tous deux s'entendent sur une base de justice et de charité dans toutes les questions d'intérêt commun.

La Semaine Religieuse de Montréal.

A LA GLOIRE DU PERE HUGONARD, O.M.I.

La Société St-Jean Baptiste de St-Boniface réunie en séance générale le 4 Juin 1922 adopte la résolution suivante:

1 Considérant que la Providence a amené nos ancêtres dans ce pays pour travailler à son évangélisation et à sa civilisation.

2 Que le peuple Canadien-Français est une nation d'apôtres, tant à cause de ceux qui arrivèrent les premiers en ce pays, que par les qualités accordées par Dieu à notre race.

3 Considérant de plus que notre société doit donner l'exemple du zèle pour l'extension du règne de Dieu en aidant et en immortalisant les premiers missionnaires qui se sont dévoués à cette oeuvre:

Résolvons: d'encourager et de soutenir le mouvement qui commence à se propager d'élever un monument à Lebret en Saskatchewan à la mémoire du Père Hugonard, O.M.I. qui a dépensé sa vie à la conversion et à l'éducation des enfants Indiens.

Prie le secrétaire de donner copie de cette résolution aux initiateurs de ce grand projet et à la presse.

La Société St-Jean-Baptiste.. de St-Boniface

ANNIVERSAIRE

Montréal célébrait le 17 mai, 1922 le 208ème anniversaire de sa fondation. Célébrait? Ce mot est vraiment trop ample. Rien ne fût changé à notre train-train ordinaire. Seule la société historique déposa une couronne de fleurs au pied du monument Maisonneuve. Les passants à la Place d'Armes, voyant se faner ces oeillets et ces roses, pensèrent au grand Français qui fonda le 17 mai 1642, la métropole canadienne. A l'hôtel de ville, personne ne songea à Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve. Echevins, membres du comité exécutif, fonctionnaires, tous, paraît-il, oublièrent l'évènement. Mais, au fait, cet évènement n'est-il pas plutôt simple détail? Nos dirigeants municipaux ne sont-ils pas avant tout gens pratiques? Et que pèse le souvenir d'un fondateur de ville au regard d'un pavé ou d'un égout?

L'Action française

CONCERT D'ADIEU

Le 15 juin prochain, le poète-chansonnier Albert Larrieu, donnera avec le concours de ses artistes, un Concert d'Adieu au Théâtre Dominion. Ce concert sera différent de celui donné le 23 mai dernier. Cependant et à en juger par ce que nous avons entendu et par le succès qu'obtient le Trio Larrieu dans nos campagnes nous pouvons affirmer que ce concert ne le cèdera en rien au précédent.

N'oublions pas que Larrieu ne nous donne que de l'inédit, et que ses oeuvres ont obtenu l'approbation et les félicitations des plus hautes personnalités ecclésiastiques et laïques. Mgr l'Archevêque de St. Boniface qui assistait dernièrement à un des concerts donnés en campagne félicitait chaleureusement le Trio Larrieu à l'issue du concert.

Le concert du 15 Juin sera comme le précédent un mélange de bon et pur français, de sentiments élevés, de bonne musique, le tout agrémenté de cet humour français qui nous fait passer sans transition des moments pathétiques aux situations les plus comiques.

Ami lecteur, si vous vouiez passer une agréable soirce, une soirée qui fera époque dans votre vie parceque malheureusement il ne nous est pas donné d'en passer souvent de semblables, venez entendre le Trio Larrieu dans ses chansons canadiennes et bretonnes, ses comédies, ses réparties, et vous ne regretterez pas de n'être pas allé voir le film le plus aguichant, voire même le plus "policier" des cinémas de Winnipeg.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

La Banque Hochelaga vient de créer une oeuvre nouvelle au profit de ses employés,—une caisse de retraite et d'assurance-vie. C'est un exemple qui mérite d'être suivi par maints patrons. Nous lisons à ce sujet dans la *Rente* du mai 1922:

"Il y a quelques mois la Ban. d'Hochelaga prenait l'initiative, nouvelle au pays, d'instituer à l'intention de ses fonctionnaires et de ses employés une caisse de retraite et d'assurance-vie. Cette caisse est alimentée uniquement par les subventions de la Banque et le revenu de ses propres placement; les primes d'assurance-vie sont à sa charge; en d'autres termes, le personnel en a tout le bénéfice sans y rien contribuer. Le bilan de son premier exercice annuel, clos au 31 mars dernier, indique un actif net de $257,640.25 représenté par $202,337.06 de placements et $55,303.19 d'espèces en banque. C'est déjà un résultat sons humblement comme sujet de appréciable, et que nous propoméditation aux mal-informés qui croient que rien de bon ne peut sortir d'une banque canadienne-française."

LES VACANCES

Quelle joie on éprouve en entendant prononcer ces deux mots; comme ils renferment beaucoup de choses; comme ils disent long pour le jeune homme qui les voit venir. C'est toute une suite de jours de repos, de délassement, de plaisir au milieu des siens qui se présentent à son imagination. Plus de leçons à apprendre, de devoirs à faire, c'est le repos complet pour deux mois. Quelle joie, quel bonheur! après dix mois de travail assidu.

Le dernier jour de classe arrivé on serre la main au Directeur et au professeur, on reçoit leurs souhaits de bonnes vacances; on serre les livres dans un bureau et *chez-nous*. Non, pas tout de suite, il y a encore la distribution des prix, mais c'est une bagatelle, une heure ou deux et on part le coeur tout joyeux. Pourquoi? Mais, c'est *Vacance!*

A cette pensée on voit passer devant son imagination tous les amusements qui seront nôtres, les lieux que l'on visitera, les personnes que l'on verra, le plaisir et la joie de les revoir, de leur montrer les prix obtenus et quoi encore? Comme il a changé le garçon depuis qu'il est aux études! Toutle monde regarde passer le garçon de Monsieur X et on parle de son succès. Toutes ces choses passent en peu de temps à la mémoire et ça flatte un peu l'amour propre.

N'aurait-on pas oublié de penser à un point cependant bien important? Oui, on pense à tout ce qui regarde le jeu et le plaisir, mais ce qu'on oublie toujours c'est *ses devoirs religieux*. Nous avons tout d'abord considéré un côté de la médaille, mais elle en a un autre qui a aussi plusieurs gravures importantes et qui sont mises, malheureusement, de côté. Quand nous aurons vu ce nouveau côté les belles choses de l'autre perdront d eleur beauté à la comparaison de celles d ecelui-ci.

L'étudiant qui arrive du collège ou du séminaire où il a été pensionnaire a pris la bonne et salutaire habitude d'assister à la sainte messe tous les matins de faire la sainte communion très souvent même tous les jours, mais voici les vacances et pendant l'année les professeurs et ses confrères l'ont souvent entendu dire: "Pendant les vacances on se lèvera tard et on ira à la messe le dimanche. Comme on va être bien". donnent les vacances au jeune é- C'est bien là le grand coup que tudiant. A peine rendu à la maison, s'il n'a des parents vigoureux et soucieux de leur devoir pour le pousser, il ne va plus à la messe le matin et encore moins communier. Le dimanche il faut gronder le garçon pour le faire aller à cette messe obligatoire et comment l'entend-il cette messe du dimanche? La pluspart du temps en s'amusant derrière l'église avec d'autres jeunes gens. Il n'est plus au Collège, plus de surveillant.

Ceux qui demeurent loin de l'église sont exclus de tant d'obligations ou du moins de "devoir faire", c'est pour les gens de la ville ou des villages, ceux qui demeurent tout près de l'église, que ces remarques sont faites.

Pourquoi ne pas continuer à assister à la sainte messe le matin, à recevoir quotidiennement son Créateur, Celui qui est le pain des forts, c'est Lui qui les rend forts. C'est pendant les vacances, chers amis, que vous avez le plus besoin de vous nourrir de ce pain afin de vivre en vrais chrétiens.

Vous n'avez plus les occupations intellectuelles pour vous occuper, non, vous êtes là, vous demandant que faire pour vous distraire. N'oubliez pas que vous avez un ennemi invisible qui est très assidu au travail pendant ces jours de repos, lui en a de l'ouvrage et c'est contre cet ennemi que vous devez vous mettre e ngarde. Comment le faire? C'est bien simple: assistez à la messe le matin et communiez très souvent, même tous les jours. Gardez, cultivez, fortifiez en vous cette belle et salutaire habitude de communier quotidiennement et d'assister à la sainte messe. C'est votre devoir de le faire, car si vous vous laissez aller vous perdrez tout et malheureusement vous perdrez le beau lis qui appartient à votre âge.

Et vous parents chrétiens, quel est votre devoir pendant ces vacances? On n'y pense plus, on a toujours pour raison que c'est vacance et qu'il faut bien laisser un peu de liberté au jeune garçon, au jeune homme qui nous revient. Malheureux sont les parents qui ferment les yeux pendant deux mois de l'année, les deux mois de vacances, afin de laisser leurs enfants libres. Quelle responsabilité pèse sur eux. Tout ce qui se fait, les lieux fréquentés, les mauvaises habitudes prises parce que ces parents là avaient les yeux fermés pour donner plus de liberté. Com-

(A suivre en page 3)

PROVINCE OF MANITOBA

DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS

PUBLIC NOTICE
FAIR WAGE SCHEDULE 1922

Public Notice is hereby given that under the provisions of Section 10 of Chapter 121 of the Statutes of Manitoba, 1916 (being the Fair Wage Act, 1916), the Minister of Public Works has approved of the rate per hour and working hours, set forth in the following Schedule, as the Minimum rate per hour payable to any employee engaged in the respective trades, and the maximum number of hours during which any employee engaged in the respective trades shall be required to work; and that the said Schedule shall apply and be effective for employees engaged on Public Works on or at the Building, and that the said Schedule shall be effective from the First Day of June, 1922, until the Thirtieth day of April. 1923, or until such times as another order may be made by the said Minister of Public Works.

FAIR WAGE SCHEDCLE FOR PROVINCE OF MANNITOBA
(Exclusive of Winnipeg)

The following Schedule shall apply to any portion of the Province of Manitoba, other than the City of Winnipeg, and a radius of Thirty Miles therefrom, effective from the First Day of June, 1922, until the Thirtieth day of April, 1923.

No.	Trade	Rate per Hour	Hours per Week
1.	Laborers.		
	(a) Skilled. Comprising the following: Unloading, Piling and handling Face Brick, Cut Stone, Architectural Terra Cotta, Marble, real or imitation, Roofing Slate, Plaster Castings, Ornamental Bronze and Iron. Interior Joinery, Laying Drain Tiles, Mixing concrete by machinery, Puddling concrete in forms or levelling in slabs, Bending and Placing Reinforcing Material, Movable Scaffolding and Runways	.45	.50
	(b) Unskilled. Comprising all Labor other than the occupations above defined or elsewhere provided for in this Schedule	.40	.54
2.	Teamsters	.45	.60
3.	(a) Bricklayers	1.07½	.44
	(b) Helpers		
	1. Mixing and Tempering Mortar	.50	.50
	2. Attending Bricklayers on or at Scaffold	.45	.50
4.	(a) Stonemasons	1.07½	.44
	(b) Helpers		
	1. Mixing and Tempering Mortar	.50	.50
	2. Attending Stonemasons on or at Scaffold	.45	.50
5.	Cement Finishers	.70	.50
6.	(a) Marble Setters	1.05	.44
	(b) Helpers	.50	.50
7.	(a) Mosaic and Tile Setters	1.00	.44
	(b) Helpers	.50	.50
8.	Terrazo Workers		
	(a) Layers	.72½	.44
	(b) Helpers	.55	.50
9.	Stonecutters		
	(a) Carvers	1.07½	.44
	(b) Journeymen	.95	.44
10.	(a) Plasterers	1.00	.44
	(b) Helpers	.50	.50
11.	Wood. Wire and Metal Lathers	.80	.44
12.	(a) Plumbers	.90	.44
	(b) Helpers	.45	.50
13.	(a) Steamfitters	.90	.44
	(b) Helpers	.45	.50
14	Operating Engineers on Construction		
	(a) Engineers in charge of machines of 3 or more drums	1.00	.50
	(b) Engineers in charge of double drum machines	.90	.50
	(c) Engineers in charge of single drum machines	.80	.50
	(d) Firemen	.60	.50
15.	Sheet Metal Workers	.75	.44
16.	Painters, Decorators, Paperhangers and Glaziers	.75	.44
17.	Blacksmiths	.75	.44
18.	Electrical Workers, Inside Wiremen		
	(a) Licensed Journeymen	.85	.44
	(b) Journeymen working under permit	.77½	.44
	(c) Experienced Helper	.65	.44
	(d) Helper	.45	.44
19.	Asbestos Workers		
	(a) Journeymen	.80	.44
	(b) First Class Improvers	.70	.44
20	Asphalters		
	(a) Finishers	.65	.44
	(b) Men engaged preparing, mixing and heating materials	.50	.50
21.	(a) Carpenters	.85	.44
	(b) Helpers	.45	.50

FAIR WAGE SCHEDULE FOR WINNIPEG

The following Schedule shall apply to the City of Winnipeg, and a radius of Thirty Miles therefrom, effective from the First Day of June, 1922, to the Thirtieth day of April, 1923.

No.	Trade	Rate per Hour	Hours per Week
1.	Laborers.		
	(a) Skilled. Comprising the following: Unloading, Piling and handling Face Brick, Cut Stone, Architectural Terra Cotta, Marble, real or imitation, Roofing Slate, Plaster Castings, Ornamental Bronze and Iron. Interior Joinery, Laying Drain Tiles, Mixing concrete by machinery, Puddling concrete in forms or levelling in slabs, Bending and Placing Reinforcing Material, Movable Scaffolding and Runways	.50	.50
	(b) Unskilled. Comprising all Labor other than the occupations above defined or elsewhere provided for in this Schedule	.42½	.54
2.	Teamsters	.50	.60
3.	(a) Bricklayers	1.07½	.44
	(b) Helpers		
	1. Mixing and Tempring Mortar	.55	.50
	2. Attending Bricklayers on or at Scaffold	.50	.50
4.	(a) Stonemasons	1.07½	.44
	(b) Helpers		
	1. Mixing and Tempering Mortar	.55	.50
	2. Attending Stonemasons on or at Scaffold	.50	.50
5.	Cement Finishers	.70	.50
6.	(a) Marble Setters	1.05	.44
	(b) Helpers	.55	.50
7.	(a) Mosaic and Tile Setters	1.00	.44
	(b) Helpers	.55	.50
8.	Terrazo Workers		
	(a) Layers	.72½	.44
	(b) Helpers	.55	.50
9.	Stonecutters		
	(a) Carvers	1.07½	.44
	(b) Journeymen	.95	.44
10.	(a) Plasterers	1.00	.44
	(b) Helpers	.55	.50
11.	Wood, Wire and Metal Lathers	.80	.44
12.	(a) Plumbers	.90	.44
	(b) Helpers	.50	.50
13.	(a) Steamfitters	.90	.44
	(b) Helpers	.50	.50
14	Operating Engineers on Construction		
	(a) Engineers in charge of machines of 3 or more drums	1.00	.50
	(b) Engineers in charge of double drum machines	.90	.50
	(c) Engineers in charge of single drum machines	.80	.50
	(d) Firemen	.60	.50
15.	Sheet Metal Workers	.75	.44
16.	Painters, Decorators, Paperhangers and Glaziers	.75	.44
17.	Blacksmiths	.75	.44
18.	Electrical Workers, Inside Wiremen		
	(a) Licensed Journeymen	.85	.44
	(b) Journeymen working under permit	.77½	.44
	(c) Experienced Helper	.65	.44
	(d) Helper	.45	.44
19.	Asbestos Workers		
	(a) Journeymen	.80	.44
	(b) First Class Improvers	.70	.44
20.	Asphalters		
	(a) Finishers	.65	.44
	(b) Men engaged preparing, mixing and heating materials	.50	.50
21.	(a) Carpentrs	.85	.44
	(b) Helpers	.50	.50

Dated at Winnipeg this 5th day of June. 1922.

S. C. OXTON,
Deputy Minister of Public Works and Chairman Fair Wage Board

LES VACANCES

(Suite de la page 1)

bien de jeunes gens ont perdu leur honneur et leur santé parce que leurs parents n'ont pas fait leur devoir pendant les vacances. Quel compte à rendre devant Dieu à leur mort! Soyez bons pour vos enfants, mais cette bonté ne consiste pas à les laisser faire leurs quatre volontés, au contraire il vous faut faire votre devoir tous les jours de l'année et si vous agissez ainsi vous prouverez d'une manière irréprochable que vous aimez vos enfants du fond de votre coeur et d'une manière sincère et véritable. Si non ce ne sera pas un amour de parents chrétiens, mais celui de parents paiens qui aiment leurs enfants et qui le prouvent que lorsque ces enfants font ce qu'ils veulent de bien ou de mal. Peu leur importe, leurs enfants sont libres. Voilà comment, malheureusement, beaucoup de parents catholiques agissent à l'égard des leurs.

Cultivez, parents chrétiens, la piété dans le coeur de vos enfants même pendant les vacances. Faites croitre cette piété qui a été semée par les maitres pendant les dix mois que votre enfant a passés avec eux. Vous verrez plus tard que la peine que vous vous serez donnée sera productrice de beaux fruits quand, ceux qui poussent aujourd'hui avec une telle éducation, seront devenus des hommes. Ils seront "hommes" au physique, mais ils le seront aussi par leur volonté et leur conduite digne de leurs parents et de l'éducation qu'ils auront reçue d'eux.

Nous entendons souvent dire: *la jeunesse d'aujourd'hui est formée des hommes de demain."* C'est juste, mais il faut les former ces hommes, et c'est aujourd'hui qu'il faut commencer, il faut le faire sérieusement, ce sera au profit personnel et surtout à celui de la race entière. Nous avons besoin d'hommes pour défendre nos droits, où les prendrons-nous, si nous ne formons que des hommes sans volonté ni honneur? Soyez vraiment des parents chrétiens en tenant ferme, formez des hommes qui seront, demain, de vrais défenseurs de leurs droits, de leur race et de leur religion.

Les deux côtés de la médaille ont été examinés sérieusement et en détail, il est facile de voir maintenant que les vacances sont, pour les parents soucieux de faire de leurs enfants de vrais chrétiens un temps de travail tout à fait spécial et important. Les voici ces vacances avec ce travail qu'il ne faudra pas oublier. Ce travail qu'il faudra faire avec une charité chrétienne pour le bien des enfants et l'avenir de la race qui dépend d'eux. En avant et courage!

Amicus Pietatis

NOUVELLES LOCALES

M. Henri Cusson, ancient résident de St-Boniface est parti résider à Winnipeg.

Madame J. H. O. Lambert est partie la semaine dernière pour quelques mois à Montréal.

M. Jean J. Arpin, gérant de la Banque d'Hochelaga de Winnipeg vient résider à St-Boniface, rue du Collège.

Lundi dernier a été la journée la plus chaude enregistrée depuis dix ans. Le thermomètre marquait 96 degrés à l'ombre.

M. L. P. Talbot a été choisi de nouveau comme candidat à la convention des fermiers tenue samedi dernier à Ste Anne.

Il y a eu trente ans vendredi dernier, MM. J. L. Jean, A. J. H. Dubuc et Jos. Bernier remportaient des prix universitaires.

FEU JEAN DE TREMAUDAN

Samedi matin le 30 mai avait lieu en la cathédrale de St-Boniface les funérailles de Jean de Trémaudan.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Jubinville curé de la cathédrale au milieu d'un grand concours d'amis de la famille, on remarquait parmi les assistants M. le Juge Prendergast de la Cour d'Appel, M. J. E. Cyr, ancien député de Provencher, M. J. Bernier ancien ministre de la Province, le Rév. Frère Joseph, principal de l'Ecole Provencher, M. J. A. M. de la Giclais et A. Sébilleau de Winnipeg, M. L. Fouchard, président du comité d'amusements de Ste Rose du Lac. Le deuil était conduit par le père et la mère du défunt, ses deux frères et ses deux soeurs, sa grand'mère maternelle et sa fille Mme Escargot et ses enfants de Montmartre en Saskatchewan. Les porteurs étaient d'anciens condisciples d'école et du collège du défunt: MM. Pierre Prendergast, Eugène Cazal, Alexis Ordronneau, Adrien et Armand Guillon, Edouard Béguin.

Feu Jean de Trémaudan était le fils aîné de A. H. de Trémaudan, qui pratique le droit à Ste Rose du Lac et qui est bien connu dans l'Ouest pour ses ouvrages et ses conférences historiques.

Le défunt était né à Manor en Saskatchewan, le 30 mars 1903 et a été noyé accidentellement dans la rivière Saskatchewan à Le Pas où il s'était rendu faire une visite à son oncle D.. F. de Trémaudan, commerçant de cet endroit. Le 30 Mai vers trois heures de l'après-midi passant près du quai de Le Pas, il aperçut un de ses camarades qui se baignait, bon nageur et désirant se baigner aussi, il emprunta un costume de bain et plongea du haut du quai; il reparut une fois à la surface de l'eau et fit des signaux indiquant qu'il demandait du secours. On lui jeta une corde qui le manqua d'un pied, il reparut de nouveau, puis disparut pour n'être retrouvé qu'une heure et demie après. D'une contusion qu'il portait au front on conclut qu'il avait du frapper quelque chose de solide en plongeant.

Le défunt se destinait à l'enseignement et se proposait d'entrer cet automne à l'Ecole Normale. Il pouvait être considéré comme un sujet brillant. Il fit ses études d'abord à l'Ecole publique de Manor, puis à celle de Le Pas, puis passa deux années au collège de St. Boniface, puis continua jusqu'au grade XI inclusivement de l'école Provencher d'où il sortit avec honneur en 1920, fut employé d'abord dans les bureaux de la municipalité de St-Vital, puis fit l'école à St-Benoit près de St-Claude et passa quelques mois dans un magasin de gros de Winnipeg. Durant son séjour à l'école Provencher il remporta plusieurs médailles, sergent du corps de cadets de l'école il gagna en 1921, la médaille de tir offerte par le fonds Strathcona. Grand amateur de sports et bon organisateur il s'intéressa à divers clubs de baseball, raquettes, etc.; d'un caractère très gai, très populaire avec ses camarades, il était toujours une des âmes dirigeantes des petites fêtes organisées de temps à autres.

Ses camarades, comme marque de leur estime, ont offert à la famille un lot de cimetière près de la cathédrale où il est inhumé.

"Le Manitoba" offre à la famille ses plus sincères condoléances.

LA PROPAGATION DE LA FOI

Au cours de ses cent années d'existence l'oeuvre de la Propagation de la Foi a vu tomber dans sa cassette 500 millions de francs, dont 300 millions ont été donnés par les 87 diocèses français. Les offrandes des 87 diocèses de France dépassent donc, et de beaucoup, le total de celles des 1028 autres diocèses de toute la chrétienté.

Voici dans quel ordre se classent les diocèses de France qui furent depuis cent ans les plus généreux pour la Propagation de la Foi: Lyon, 32 millions de francs; Paris, 16; Nantes, Cambrai, chacun 10; Strasbourg, Metz, Saint-Brieuc, chacun 9; Rennes, Quimper, chacun 8; Grenoble, 5 et demi; Marseille, Rouen, Laval, Coutances, Autun, Bayeux, Arras, 4; Besançon, Bayonne, Montpellier, Luçon, Le Mans, Viviers, Saint-Dié, Reims, Belley, 3; Avignon, Poitiers, Nancy, Verdun, Soissons, Saint-Flour, Mende, Fréjus, Valence, Versailles, Carcassonne, 2; Saint-Claude, Aix, Langres, Cahors, Dijon, Agen, Tarbes, Montauban, plus de 1 million et demi; La Rochelle, Périgueux, Nevers, Evreux, 1 million de francs.

De 22,915 francs en 1821, les recettes de l'oeuvre atteignaient, cent ans après, 13,441,403 francs.

La France n'a pas seulement fourni son argent. Elle a fourni plus que cela à l'apostolat. Elle a enfanté pour lui plus de missionnaires qu'il n'en a recruté dans la totalité des autres pays (Italie, Espagne, Belgique, Irlande, Autriche, Bavière, Portugal, etc.) Les deux tiers au moins du personnel ecclésiastique des Missions sont nos compatriotes.

JOURNEE DES COURONNES

Dimanche dernier, 27 courant, a eu lieu la grande parade annuelle des Vétérans de la Grande Guerre, allant déposer des couronnes et des fleurs sur les tombes de leurs morts. Cette touchante démonstration a été vraiment imposante.

La formation de la parade s'est faite près de la Station Union et le défilé a procédé dans la rue Main. Arrivé à la rue Jarvis, le groupe des Vétérans réservistes français, ayant à sa tête M. J. H. Bourgouin, se détacha de la procession pour aller premièrement déposer la magnifique couronne, si gracieusement offerte par la Municipalité de St-Boniface au pied du monument des poilus, élevé en leur honneur sur l'esplanade de la Cathédrale de St-Boniface. A ce même monument, Mme A. E. Moissan, présidente, au nom des Dames Auxiliaires, ainsi que M. C. Delmarque, Vice-président, au nom des Vétérans, y déposèrent des gerbes de fleurs.

Au cimetière, ou M. le curé Jubinville a dit les prières d'usage sur les tombes des réservistes français où des drapeaux et des fleurs ont été déposés, M. O. Callède, dans des termes choisis, a fait une allocution et rappelé avec beaucoup de délicatesse, qu'il y avait deux tombes de leurs frères d'armes Canadiens-français à ne pas oublier: celles du Colonel Ducharme et du poilu Carrière. Enfin, avec l'assistance de M. le curé Kuakman les mêmes prières et démonstrations de pieuses sympathies ont été faites sur les tombes des confrères belges, dans leur cimetière.

Un cordial merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle et touchante démonstration.